

Fin de cdd contrat de pro, 13ème mois.

Par filoutine, le 11/03/2009 à 12:44

Bonjour,

Je suis en contrat de pro dans le secteur de l'immobilier depuis 7 mois, mon contrat s'arrète le mois prochain. Au cas où celui-ci n'est pas renouvelé, ai-je le droit au 13ème mois??

Par Visiteur, le 12/03/2009 à 21:42

bonsoir,

réponse dans votre convention collective